DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Union-Discipline-Travail

PROCEDURE D'INSCRIPTION DES CANDIDATS POUR LE RECRUTEMENT

SESSION COMPLEMENTAIRE 2024

L'inscription se décline en cinq (05) phases :

- 1. L'inscription en ligne ;
- 2. Dépôt en ligne du dossier de candidature ;
- 3. Dépôt du dossier physique de candidature ;
- 4. Validation de la candidature ;
- 5. Impression de la fiche de candidature ;

PHASE 1 : INSCRIPTION EN LIGNE

- Se rendre sur la plateforme Web : <u>www.drh.enseignement.gouv.ci</u>;
- Cliquer sur l'onglet recrutement ;
- Lire attentivement les conditions de candidatures, les pièces à fournir et la procédure d'inscription ;
- Renseigner les informations générales (identité, formations, etc.) ;
- Renseigner les informations relatives à la postulation (choix du domaine, de la discipline et de la spécialité.);
- Consulter les informations renseignées ;
- Renseigner le code de vérification qui vous a été transmis par Email ;
- Effectuer le paiement des frais de candidature (Orange Money, MTN Money, Moov Money, Visa, MasterCard);
- > Imprimer le reçu de paiement ;
- Se connecter à son espace candidat pour vérification (accès et informations)
- Imprimer la fiche d'inscription.

PHASE 2 : DEPOT EN LIGNE DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Scanner son dossier complet de candidature (en format PDF) et le charger dans son espace candidat.

PHASE 3 : DEPOT DU DOSSIER PHYSIQUE DE CANDIDATURE

- Se rendre à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ou au lieu spécifié dans les communications pour la vérification des éléments constitutifs de son dossier physique et de leur conformité avec le dossier numérique **préalablement chargé** dans son espace candidat.
- Un récépissé de dépôt de dossier est généré. Le candidat l'imprime via son espace candidat.

PHASE 4 : VALIDATION DE LA CANDIDATURE

Une fois le dossier chargé en ligne et la version physique déposée à la Direction des Ressources Humaines, **après l'analyse**, La candidature est validée sur la plateforme par l'agent de l'administration si le dossier est conforme.

PHASE 5 : IMPRESSION DE LA FICHE DE CANDIDATURE

Après la validation, **une fiche de candidature** est générée. Le candidat l'imprime via son **espace candidat**.

NB: **Convocation** via son **espace candidat**.